

## Mot de la Présidente

Chers parents,

Si vous lisez ce Flash INFOS, c'est que votre enfant est accueilli dans l'un de nos établissements.

Cela fait plusieurs années déjà que nous nous battons afin de leur donner les meilleures conditions d'accueil. Aujourd'hui, leur prise en charge est dangereusement remise en cause par des décisions politiques. S'il n'a jamais été facile de trouver des solutions, cela sera encore plus compliqué à l'avenir, mais nous allons continuer à militer pour ce que nous savons être une juste cause.

Notre association fonctionne parce qu'il y a des parents investis, mais la relève n'est pas assurée pour l'instant... On ne peut plus être simplement consommateurs de services. Le poids d'une association ne se mesure pas au nombre de personnes accueillies mais à son nombre d'adhérents. J'encourage donc vivement les jeunes parents à nous rejoindre afin de soutenir nos actions.

Sachez que vous pourrez toujours compter sur notre soutien.

Béatrice Cousin

## Adhérer pour soutenir l'association

Le paiement en ligne est Possible. Si vous adhérez pour la première fois ou si un membre de votre famille a déjà réglé une cotisation à taux plein, vous bénéficiez d'un tarif réduit .



## Flash infos nationales

### Le droit de vote prend effet pour tous !



Désormais, les personnes handicapées intellectuelles sont reconnues comme des citoyens à part entière.

Avec l'abrogation de l'article du code électoral qui permettait au juge de retirer le droit de vote aux personnes sous tutelle, l'Unapei a joué un rôle essentiel en démontrant que les personnes handicapées intellectuelles sont des citoyens actifs.

Les élections européennes du 26 mai prochain sont les premières auxquelles vont pouvoir participer les personnes jusqu'ici privées de vote.

#### En pratique:

Les personnes handicapées intellectuelles qui étaient privées de droit peuvent s'inscrire dès à présent sur les listes électorales.

Elles bénéficient d'un délai allongé pour faire cette inscription, jusqu'au 16 mai 2019. Le 26 mai, si les personnes sous tutelle (inscrites) ne peuvent se rendre au bureau de vote, elles peuvent donner une procuration au tuteur familial ou à la personne de leur choix.

Nous vous invitons à nous signaler toutes les difficultés rencontrées (inscriptions, procurations, difficultés le jour du vote, ...).  
Contact: Patrick LOUANTIER (06 24 78 26 87 ou [louantier.patrick@orange.fr](mailto:louantier.patrick@orange.fr)).

## Flash infos association

### Signature d'un accord d'Aménagement du Temps de Travail

Le 17 janvier 2019, un accord d'entreprise relatif à l'aménagement du temps de travail a été signé avec les délégués syndicaux de l'Association.

Cet accord vient remplacer les accords RTT signés en 2000 par les 3 secteurs avant la fusion. Ces accords prévoyaient des modes d'organisation différents selon les établissements. Ils ne répondaient plus aux besoins actuels et posaient par ailleurs des difficultés d'interprétation.

Le nouvel accord unique permet d'uniformiser les décomptes horaires et les périodes de congés de l'ensemble des salariés de l'association. Il donne plus de clarté et sécurise l'association.

Le suivi de ce nouvel accord se fera via le logiciel de gestion des temps OCTIME, déployé progressivement au sein des établissements et services depuis janvier 2018.



### Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

Le 25 mars 2019, l'association a signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental du Calvados pour les cinq années à venir.

Les premiers échanges avec les financeurs ont eu lieu dès 2017 et se sont accélérés en 2018. La construction s'est faite dans une démarche participative avec les membres du bureau, le siège, les directeurs et les chefs de service. Le CPOM s'articule autour d'objectifs et d'indicateurs sur les 5 ans. Les financeurs demandent de nous orienter vers plus de scolarisation en milieu ordinaire et de favoriser la sortie des travailleurs d'Esat en entreprise ordinaire. Si certains objectifs sont ambitieux, toutes les actions sur lesquelles nous nous sommes engagés restent en lien avec le projet associatif et les valeurs de l'association.

Cependant, l'enveloppe financière reste à moyens constants. Nous allons donc devoir repenser certains modes de fonctionnement pour pouvoir adapter notre offre. Un point régulier de l'avancée de nos projets sera fait au fil de ces 5 ans.

## **IME de Lisieux**

### **Inauguration des nouveaux locaux**

Le 2 avril 2019, en présence de représentants de l'association gestionnaire, de représentants de collectivités locales, de partenaires institutionnels, des familles, des salariés et des jeunes, nous avons eu le plaisir d'inaugurer les nouveaux locaux (parking, nouveau bâtiment et rénovation d'une partie des locaux) après 1 an de travaux.

Jeunes et salariés ont assuré une visite guidée très appréciée en petits groupes.  
Le pot de l'amitié proposé également par les ateliers de l'IME a clos cet après-midi.



Aucun parent des enfants que nous accueillons n'avait rêvé au départ, que son enfant soit en IME. Le parcours difficile et douloureux des familles et parfois aussi des enfants mérite qu'on s'y attarde.

Tout parent se projette dans une vie ordinaire avec son enfant. Aussi, l'annonce du handicap et les restrictions qui s'en suivent vont rendre cette vie différente. L'accès à une scolarité ordinaire et aux activités de droit commun, qu'elles soient sportives, culturelles ou artistiques, relève alors du « parcours du combattant » comme disent souvent les parents. Alors pour ces familles et ces jeunes, l'accès à un lieu sécurisant, adapté et où l'enfant apprendra à son rythme devient une évidence. Le minimum que nous puissions donc faire est de proposer, à ceux qui arrivent ici, un lieu agréable à vivre. Les travaux réalisés en 2018 ont permis d'améliorer les conditions d'accueil. Nous pouvons ainsi remplir pleinement notre mission dans la droite ligne des 3 valeurs associatives : « Engagement, créativité, épanouissement ».

Le lieu rassurant pour développer ses capacités n'est pas une fin en soi. Juste une étape dans un parcours...

Aujourd'hui, l'IME est pensé comme un lieu de passage, un lieu de transition. Demain, nous voudrions que l'IME puisse se déplacer pour que les expériences négatives vécues parfois en école ou au collège soient accompagnées différemment pour les rendre possibles et positives. Parce que tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut tout faire pour vivre ensemble dans ce que l'on appelle « le milieu ordinaire ».

### **Retour sur les réunions des territoires et les cafés des parents**

**Les réunions des territoires** ont été organisées le 4 mars 2019 à Lisieux et le 11 mars 2019 à Falaise. Les organisateurs ont comptabilisé la participation de 18 familles, mais regrettent de ne pas avoir vu de nouvelles familles et de jeunes parents. Malgré le faible nombre de participants, les membres décident de continuer ce type de réunion. Une deuxième réunion devra être organisée en septembre pour préparer les brioches et le repas de fin d'année.



**Les Cafés des parents** ont eu lieu le 30 mars 2019 à Falaise et Lisieux et le 6 avril 2019 à Saint Pierre en Auge.  
« Les cafés des parents » sont destinés aux familles qui souhaitent se rencontrer pour apprendre à se connaître, échanger, partager leurs expériences, etc.  
L'objectif est de créer un moment convivial dans un lieu neutre autour d'un café/croissant offert par l'association. 26 personnes ont participé.

Une prochaine édition sera organisée fin octobre 2019.

## **Foyer d'Accueil Médicalisé «Odysée»**

### **Remise d'un chèque par le Rotary Club de St Pierre en Auge**

Lundi 10 décembre 2018, quatre personnes représentant le Rotary Club de Saint Pierre en Auge sont venues au FAM afin d'offrir un chèque de 1058 €. Cette somme correspond au reliquat des entrées du Salon des Antiquaires ainsi qu'aux fonds récoltés par la tombola de ce même salon.

Cette remise de chèque s'est faite en présence de Patrick Louaintier, vice-président, de Chantal Degrenne, directrice, de Monsieur Sylvain Ollier, éducateur spécialisé référent du séjour et de plusieurs résidents qui participeront au séjour neige.

Ce chèque s'ajoute aux 2000 € qui avaient déjà été versés et pour lesquels le Rotary Club s'était engagé avant même l'organisation du Salon des Antiquaires. Cette somme importante permettra à 7 résidents de partir pour un séjour à la neige en Haute-Savoie à TANINGES. Cela permettra également de compléter le budget prévu pour un autre départ de vacances au Mont-Saint-Michel.

Nous sommes ravis du partenariat avec le Rotary Club et nous souhaitons qu'il perdure. C'est un partenariat extrêmement enrichissant qui a permis beaucoup d'échanges. Nous tenons à remercier le Rotary Club de Saint Pierre en Auge pour sa gentillesse et sa générosité.



### **Date à retenir**

**Jeudi 20 juin 2019 à 14h**  
à Saint Pierre en Auge

**Concert des établissements**  
suivi de  
**l'Assemblée générale**

